

# entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 22 / octobre 2007

**L'accompagnement  
pédagogique  
fait peau neuve**

**Plus de stages?**

**Faut-il écrire "jeune"?**

entrées libres n°22 - octobre 2007  
Mensuel - ne paraît pas en juillet-août  
Bureau de dépôt: 1099 Bruxelles X  
N° d'agrégation: P302221

édito

3 Enjeux pour demain

des soucis et des hommes

4 Avantages sociaux: peut mieux faire...  
Élections CoDiEC et SeGEC: calendrier

5 "Je suis demandeur d'emploi en Wallonie et je me forme..."

entrez, c'est ouvert!

6 Des vélos au Congo

7 Harcèlement: agir en amont ■ Académie des langues

les exposés du moi(s)

8 Jacqueline DE RYCK - Éric DAUBIE  
L'accompagnement pédagogique fait peau neuve

mais encore...

10 Hausse significative des recours scolaires?

11 Plus de stages?

recto verso

12 Faut-il écrire "jeune"?

zoom

14 Quand Monsieur Propre retourne à l'école...

rétroviseur

16 Gigantisme. Vous avez dit gigantisme?

avis de recherche

17 Loin de l'enfant-roi...

écoles du monde

18 De l'Europe au Costa Rica

point de vue

19 L'école pour tous. Ensemble?

service compris

20 Expédition Rwanda ■ Jeunes en paix  
Éduquer à l'environnement dans le secondaire

entrées livres

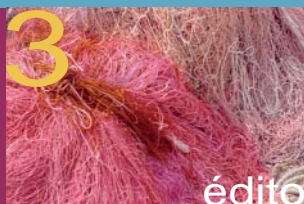
21 Le destin de Zayneb ■ Un libraire, un livre

à voir!

22 Construction européenne: les grandes lignes de notre histoire  
Expo *C'est notre histoire!*

hume(o)ur

24 Quand le lieu commun ne l'est plus...



édito



écrire "jeune"



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres

Octobre 2007 ■ N° 22 ■ 3<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.  
[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)  
[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

Rédacteur en chef et éditeur responsable

François TEFNIN (02/256.70.30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

Création graphique

Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Anne COLLET  
Jean-Pierre DEGIVES  
Brigitte GERARD  
Thierry HULHOVEN  
Anne LEBLANC  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Marthe MAHIEU  
Bruno MATHELART  
Paule PINPURNIAUX  
Rodolphe POLIS  
Guy SELDERSLAGH  
Jacques VANDENSCHRICK

Publicité

Marie-Noëlle LOVENFOSSE (02/256.70.31)

Abonnements

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

Impression

IPM PRINTING Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an: Belgique: 16€ ■ Europe: 26€  
Hors-Europe: 30€  
2 ans: Belgique: 30€ ■ Europe: 50€  
Hors-Europe: 58€

À verser au compte n° 191-0513171-07 du SeGEC  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie IPM PRINTING - certification SGS - PEFC - COC - 0127

# Enjeux pour demain

L'animation de la rentrée est maintenant derrière nous. Le temps est donc venu de revenir sur les enjeux des prochaines semaines. Ils s'articuleront autour de trois mots-clés: inscriptions, élections et concertation.

**Inscriptions:** la date du 30 novembre a été arrêtée par le gouvernement pour le début des inscriptions en première année de l'enseignement secondaire. Cependant, plusieurs questions attendent toujours des réponses satisfaisantes. Le principe d'une égalité accrue entre les parents peut entraîner l'adhésion. Mais qu'en sera-t-il des réels effets induits par le décret: possible allongement des files devant certaines écoles fort demandées? Inquiétudes suscitées chez les parents? Accroissement - au profit des parents stratégiques - de la dualisation sociale qu'on prétend combattre? Difficulté aggravée de la gestion des doubles inscriptions? Sans compter l'insécurité juridique actuelle quant à la nature des textes qui régissent les modalités d'application... L'avenir nous dira comment évaluer les conséquences de cette décision à la lumière du principe qui a présidé à son élaboration.

**Élections:** les structures de l'enseignement catholique fonctionnent grâce à plusieurs niveaux de représentation. Les 804 Pouvoirs organisateurs locaux élisent leurs représentants aux quatre Comités diocésains de l'enseignement catholique (CoDiEC), qui eux-mêmes choisissent leurs délégués à l'Assemblée générale du SeGEC; cette dernière élit les membres de son Conseil d'administration pour une durée de quatre ans. Les premiers mandats exercés en fonction des nouveaux statuts viennent à échéance. Le processus de renouvellement est donc lancé. C'est lui qui assure la légitimité des différentes instances, et la force de l'ensemble est donc à la mesure de la représentativité effective des Pouvoirs organisateurs. Leur participation active, dans le vote comme dans l'acceptation de l'exercice du mandat, devrait mettre en évidence tout l'intérêt d'une participation conséquente à ce dispositif électoral.

**Concertation:** par nature, les relations employeurs-employés n'ont pas toujours vocation à n'être qu'un "long fleuve tranquille". En décembre dernier, le gouvernement de la Communauté française et les organisations syndicales ont conclu un accord sectoriel en l'absence des Pouvoirs organisateurs et ce, même pour des matières qui les concernent directement. Cette absence à la table de négociation n'est évidemment pas acceptable pour le SeGEC, comme elle ne le serait pas non plus pour les représentants du personnel si elle les concernait. Parmi les mesures envisagées, la limitation à 3% des heures de coordination dans l'enseignement secondaire est exemplative des engagements pris à la légère, que nous continuerons à contester: ces heures prestées par des membres du personnel pour répondre à des besoins pédagogiques (bibliothèques, études dirigées, soutien aux élèves en difficulté, coordination des stages...) contribuent pourtant au bon fonctionnement des établissements, particulièrement de ceux qui accueillent des publics moins favorisés.

Notre volonté claire est de promouvoir une authentique concertation sectorielle dans laquelle l'État exerce un rôle tiers entre les organisations syndicales et les Pouvoirs organisateurs. Cette concertation sectorielle doit assurer à tous la fiabilité de ses conclusions. Loin des outrances verbales qui n'auront jamais valeur d'argument et qui ne servent pas les objectifs de ceux qui les profèrent. Car, comme le dit le proverbe indien, *"Ne coupe pas les ficelles quand tu pourrais défaire les nœuds"*. ■

ÉTIENNE MICHEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

# Avantages sociaux: peut mieux faire...

**Les avantages sociaux, qui peuvent prendre des formes diverses, sont accordés par les provinces et communes aux enfants fréquentant leur enseignement. En vertu du Pacte scolaire, ils doivent également être offerts aux élèves de l'enseignement libre.**

Il est ainsi courant, par exemple, que la commune intervienne dans le coût de la garderie organisée dans l'école communale et doive, par ce fait, intervenir de la même manière dans les garderies des écoles catholiques situées sur son territoire. Cela vise aussi l'accès aux piscines communales (et le transport qui y est lié), le repas de midi, les classes de dépassement, etc.

## PRINCIPE D'ÉGALITÉ

Nous devons cependant constater que nombre de communes tentent d'échapper à leurs obligations, en faisant supporter aux parents des enfants de l'enseignement libre une charge financière à laquelle ils n'auraient pas à faire face s'ils avaient fait le choix d'inscrire leur enfant dans l'enseignement de l'autre réseau. Le principe d'égalité est donc rompu, un enfant ne valant pas un enfant.

Face à cette inégalité de traitement, le SeGEC soutient les Pouvoirs organisateurs qui tentent d'obtenir des avantages sociaux auprès de leur pouvoir communal par la voie de négociation et, quand cela est nécessaire, par la voie judiciaire. De ces différentes actions découle une jurisprudence qui confirme l'obligation, pour les communes, d'assurer un traitement égal entre tous les enfants, quelle que soit l'école où ils sont inscrits.

## S'ASSOCIER

Il est donc nécessaire que les PO s'interrogent sur les avantages sociaux accordés par la commune à ses écoles et qu'ils pourraient légitimement lui réclamer. Contacter les mandataires communaux avec lesquels l'école entretient d'éventuels liens privilégiés peut être utile. Il y a, enfin, un intérêt certain à agir collectivement, en associant à la cause l'ensemble des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement libre de la commune concernée. Le rétablissement de l'égalité de traitement permettra, à terme, de soulager les parents d'une charge financière et, par là, de les placer dans des conditions de choix comparables entre les établissements scolaires situés dans la même commune.

Les Pouvoirs organisateurs qui souhaitent mener une réflexion sur la question des avantages sociaux dans leur commune peuvent prendre contact avec le service de Législation et de gestion scolaires (LGS), plus particulièrement avec **Jean DE BREUCK (02/256.70.45 ou [jean.debreuck@segec.be](mailto:jean.debreuck@segec.be))**.

À noter que les frais de procédure et d'avocat peuvent être pris en charge par le SeGEC. ■

BÉNÉDICTE BEAUDUIN

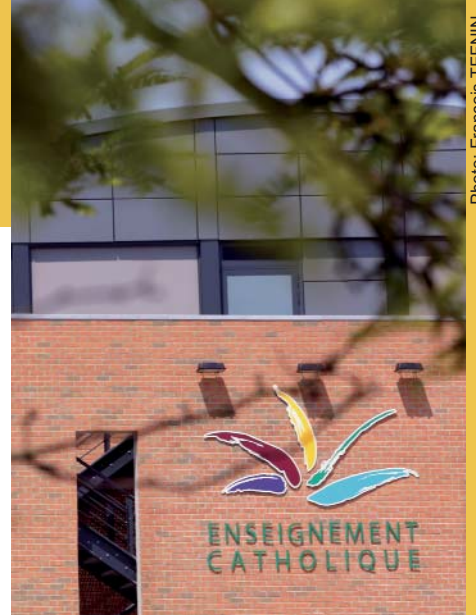


Photo: François TEFNIN

## ÉLECTIONS CODIEC ET SEGEC: CALENDRIER

Le processus électoral visant à renouveler les mandats au sein des Comités diocésains de l'enseignement catholique (CoDiEC) ainsi que de l'AG et du CA du SeGEC est en cours. Pour rappel, les principales échéances sont les suivantes:

■ **1<sup>er</sup> septembre 2007:** début du processus.

■ **12 octobre 2007:** date limite pour la réception par le CoDiEC des noms des personnes physiques qui représenteraient les PO si ceux-ci étaient élus à l'AG du CoDiEC.

■ **30 novembre 2007:** date limite pour la réunion des collèges électoraux (entités, CES) afin de procéder à l'élection des membres de l'AG de chaque CoDiEC. Date limite pour l'organisation, par les fédérations qui en sont chargées par les statuts (FESeC et FédEFoC en ce qui concerne les représentants de l'enseignement spécialisé, FédESuC, FEProSoC, FCPL), des élections des membres représentant ces niveaux d'enseignement à l'AG de chaque CoDiEC.

■ **21 décembre 2007:** date limite pour la réunion d'une "double" AG du CoDiEC: l'ancienne, qui fait son bilan et dont les membres démissionnent, et la nouvelle, qui élit son CA et désigne les membres qui siègeront à l'AG du SeGEC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

■ L'élection des nouveaux membres du CA du SeGEC s'effectuera à la première AG de 2008. ■

GUY SELDERSLAGH

# "Je suis demandeur d'emploi en Wallonie et je me forme..."

Lors de la 12<sup>e</sup> université d'été des Formateurs d'Adultes au CUNIC<sup>1</sup>, Gérard BOUILLOT, secrétaire général de la FEProSoC<sup>2</sup>, s'est penché, à l'occasion d'une intervention, sur les dispositifs de formation destinés aux demandeurs d'emploi en Wallonie.

La problématique de l'insertion professionnelle des chômeurs continue à préoccuper les acteurs politiques, économiques, sociaux et les opérateurs de formation depuis de nombreuses années. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, les meilleures intentions ne débouchent pas toujours sur les meilleurs résultats.

## QUE FAIRE POUR BIEN FAIRE?

Face aux recompositions de l'ordre économique mondial, que faire pour bien faire? Aujourd'hui, estime G. BOUILLOT, le plan Marshall<sup>3</sup> apporte, au moins en partie, une réponse à ces interpellations. En lien direct avec son 5<sup>e</sup> objectif qui est de "sus-citer des compétences pour l'emploi", l'apport de l'enseignement de promotion sociale se concrétise notamment par des formations en langues ou liées à des métiers "en pénurie" tels que chauffeur poids lourd, électromécanicien ou encore, soudeur. On vise à maintenir et à développer des emplois de qualité. C'est un net progrès par rapport à ce qui se passait il y a une dizaine d'années. Évoquant, en 1996, les conséquences des mesures pour l'emploi, Marc MAESSCHALCK<sup>4</sup>, professeur de philosophie à l'UCL, était en effet d'avis que certaines d'entre elles avaient pour effet de "démultiplier les bassins de décantation qui ont pour avantage d'extraire des chiffres du chômage un certain volume de chômeurs" ou encore, de "recréer une nébuleuse d'emplois précaires à l'entour du marché traditionnel de l'emploi qui va s'amenuisant".

## MOI D'ABORD, ET TOUT DE SUITE!

Globalement, poursuit G. BOUILLOT, les dispositifs volontaires d'articula-

tion emploi/formation demeurent marqués par deux éléments qui caractérisent notre société actuelle: le culte de l'urgence ("*Je veux tout, tout de suite!*") et l'individualisme ("*Moi d'abord!*"). La tyrannie de l'imédiateté favorise un mode de vie fait d'une succession d'urgences, professionnelles et privées. Depuis quelques années, la pression des responsables politiques régionaux se fait de plus en plus forte sur les opérateurs publics de formation pour l'organisation de modules de plus en plus courts, donnant néanmoins accès à un emploi et même à un emploi de qualité. Mais si c'est un passage obligé pour certains publics fragilisés, le secrétaire général de la FEProSoC estime que l'on ne peut s'en satisfaire, car le maintien à l'emploi n'est pas suffisamment garanti. Par ailleurs, les dispositifs de formation pour les demandeurs d'emploi sont centrés sur la personne. L'accompagnement est individualisé. Si on ne peut nier l'intérêt d'une telle approche, ne devons-nous pas, interroge G. BOUILLOT, être attentifs à ne pas conforter la construction d'une société atomisée, sans lien social?

## À ESSAYER...

Comment articuler de manière efficace approche globale des situations, solidarité et responsabilité? Dans des domaines tels que l'information, l'orientation, le bilan de compétences, l'accompagnement, l'insertion professionnelle, le suivi, ne devrait-on pas s'attacher à une meilleure définition des champs d'actions et des spécificités des différents acteurs (publics ou subventionnés) dans la perspective d'une plus grande complémentarité? Cela rendrait sans doute possible une meilleure articulation de l'action de différents intervenants (opérateurs

d'insertion, de formation, mouvements associatifs, d'éducation permanente, action sociale, enseignement, etc.). G. BOUILLOT évoque ici une revitalisation des CSEF<sup>5</sup> qui permettrait d'intervenir rapidement au sortir de l'école ou d'un temps de travail. Il serait également utile de poursuivre l'effort entrepris pour assurer un même statut aux demandeurs d'emploi, quel que soit l'opérateur de formation choisi, tant pour les cours que pour les stages. Dans le cas d'une mise à l'emploi rapide faisant suite à un module court de formation, on pourrait imaginer un suivi individuel et collectif (par exemple, par un groupe de personnes vivant le même défi) d'une durée d'un an ou plus, à réactiver selon les besoins. Cela pourrait aider chacun à garder son emploi en gérant les difficultés inhérentes à toute (re)prise de contact avec le monde du travail, et à conforter ses chances d'y rester en reprenant une formation plus consistante. La dimension collective permettrait, quant à elle, d'éviter de tomber dans l'individualisme en créant des liens sociaux. Mais, conclut G. BOUILLOT, tout cela ne doit pas faire oublier que, malgré tout, le nombre de demandeurs d'emploi reste supérieur au nombre d'emplois vacants. ■

GÉRARD BOUILLOT

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Centre Universitaire de Charleroi
2. Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique
3. Notamment, le Dispositif Intégré d'Insertion Professionnelle.
4. Marc MAESSCHALCK, *Travail pour tous, démagogie ou réalisme?*, 1996.
5. Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation. Réformés lors de la législature précédente, ils regroupent les partenaires sociaux par sous-régions. Certains fonctionnent très bien, d'autres ne se réunissent plus.



Photos: Pierre DELVOIE



Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!

un projet à faire connaître?

redaction@entrees-libres.be

## DES VÉLOS AU CONGO

Des vélos-transport fabriqués par des étudiants de Saint-Luc, à Liège, et amenés dans le village de Menkao, sur le plateau des Bétékés au nord-est de Kinshasa (Congo), voilà qui est peu commun. "J'avais envie depuis longtemps de mettre sur pied un projet humanitaire, explique **Pierre DELVOIE**, enseignant en 2<sup>e</sup> baccalauréat en design Industriel de l'école supérieure des arts Saint-Luc<sup>1</sup>. Et il me semblait intéressant de faire travailler mes étudiants sur le thème du recyclage en les sensibilisant à la problématique Nord/Sud". L'idée de récupérer des vélos, de les modifier et de les adapter aux besoins de populations du Tiers-Monde s'est rapidement imposée. La rencontre avec le coordinateur de l'émission *Le Beau Vélo de Ravel* (qui organise chaque année un *Ravel du bout du monde*), Francis HUBIN, a fait le reste. "Les étudiants dont je m'occupe à l'atelier design travaillent chaque année sur 3 ou 4 projets que je choisis, précise P. DELVOIE. Mais le projet vélos venait s'ajouter aux autres et nécessitait un investissement supplémentaire de leur part. Ils allaient devoir y consacrer beaucoup de temps et d'énergie, sans être évalués en termes strictement scolaires".

C'est pourtant sans hésitation que les 15 jeunes d'une vingtaine d'années ont répondu oui. "Ce n'était pas gagné d'avance. D'habitude, ils s'arrêtent à la conception de l'objet. Cette fois, il fallait assumer aussi sa réalisation. Non seulement ils ont relevé le défi, mais ils sont revenus à l'école après leurs examens pour finaliser le projet". Intradel s'est également investie dans l'aventure, notamment en mettant à la disposition de l'école les vélos récupérés dans les parcs à conteneurs de la Région wallonne. "Il nous en fallait une centaine, et Intradel en a mis 3.000 à notre disposition, se souvient P. DELVOIE. Elle a heureusement accepté de gérer la redistribution de ce dont nous n'avons pas besoin!".

À l'occasion d'un reportage radio sur le projet vélos, Louis VANESTER, un habitant de Pepinster qui possédait autrefois une entreprise de fabrication de vélos et à qui il restait beaucoup de matériel, a décidé de mettre celui-ci à la disposition de Saint-Luc. "Cela a été un fameux coup de pouce pour la construction de nos vélos-charrettes. C'est beaucoup plus aisé de travailler avec des pièces neuves! Et nous avons pu approvisionner l'atelier de réparation de vélos que nous avons monté à Menkao". C'est que nos joyeux concepteurs-cyclistes ne se sont pas contentés de fabriquer 12 vélos-charrettes. Ils y ont ajouté 3 poussepoussettes ainsi que 50 vélos et ont acheminé le tout sur place où, pendant une semaine, ils ont formé des mécaniciens à l'entretien des vélos. À la question de savoir ce que ce projet a apporté à ses élèves, l'enseignant nous a répondu en ces termes: "Ce projet les a fait grandir. Il était différent des autres, en ce sens qu'ils ont pu en mesurer directement l'utilité en allant à la rencontre de personnes qui avaient un besoin criant de leur aide". ■

1. [www.saintluc-liege.be](http://www.saintluc-liege.be)

## HARCÈLEMENT: AGIR EN AMONT

La violence à l'école, tout le monde en parle, c'est devenu un sujet incontournable. Beaucoup d'idées sont émises sur le sujet, de nombreux projets voient le jour. Le premier Prix Reine Paola 2007 pour l'enseignement secondaire germanophone vient de récompenser l'un d'eux, qui a l'originalité de proposer d'agir en amont, pour faire prendre conscience aux jeunes de ce qu'est le harcèlement et empêcher qu'il ne s'installe insidieusement au sein des classes. C'est **Véronique SCHRÖDER**, professeur de sciences et de religion à la Pater-Damian-Schule à Eupen, qui en est l'initiatrice. Kinésithérapeute de formation, elle a exercé son métier pendant 15 ans avant de se tourner vers l'enseignement. *"Je n'avais pas d'expérience particulière en matière de harcèlement, explique-t-elle, mais j'ai vu dépérir un jeune de mon entourage qui en était victime. Petit à petit, il s'est complètement renfermé sur lui-même et ses résultats scolaires ont chuté. Or, il est très difficile d'intervenir quand le harcèlement est déjà là. Aider le jeune en difficulté, c'est accrédi-ter sa faiblesse aux yeux des autres, et on fait parfois pire que mieux! C'est un cercle vicieux, qui peut aller jusqu'à l'exclusion totale de l'élève par toutes sortes de moyens. Les choses peuvent vraiment aller très loin. Un élève en état de stress permanent n'est plus capable d'agir normalement, sa peur l'emporte sur tout le reste".*

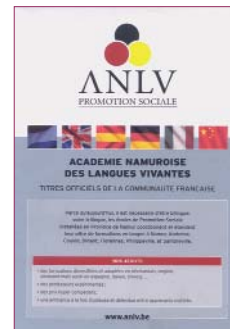
Sensibilisée à la question, V. SCHRÖDER organise un week-end de réflexion pour des jeunes victimes de harcèlement et leurs parents, sous la houlette d'un spécialiste liégeois en reconstruction mentale de victimes. *"Sur base de cette formation, raconte l'enseignante, j'ai poursuivi ma réflexion au travers de livres notamment, en adaptant les concepts au contexte de l'enseignement. J'ai ensuite concocté une séquence de huit cours sur la question".* Une vingtaine de thèmes sont abordés de manière interactive, par le biais de jeux de rôles, chansons ou autre discussions visant à faire prendre conscience aux jeunes de ce qu'est le harcèlement, du fait que tout le monde peut, à un titre ou l'autre, en être victime (parce qu'on est grand, petit, roux, qu'on a un grand nez, des lunettes, un prénom particulier, qu'on est timide, bon élève, prétentieux, qu'on transpire, qu'on louche, qu'on zézaie, etc.), de la manière de réagir quand on en est victime ou témoin, etc.

Ces cours, V. SCHRÖDER les met gratuitement à la disposition de toute personne intéressée via son site<sup>1</sup> et ce, dans les trois langues nationales! Elle tient à préciser qu'avec son prix, elle a réalisé un projet qui lui tenait particulièrement à cœur depuis longtemps: la publication d'un livre à encourager une ouverture au dialogue entre les générations, il se veut aussi un outil efficace de prévention face au désarroi fréquent des jeunes<sup>2</sup>. ■

1. [www.learnbox.be/pds/mobbing/](http://www.learnbox.be/pds/mobbing/)
2. Pour en savoir plus: [www.leliendepapier.be/ma/](http://www.leliendepapier.be/ma/)

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

## ACADÉMIE DES LANGUES



Au sein de notre système scolaire, il n'est pas rare d'observer une concurrence entre établissements de différents réseaux ou au sein d'un même réseau, en Promotion sociale comme ailleurs.

Quand certains d'entre eux décident de mettre un point d'honneur à

se concerter pour une présentation commune de leur offre d'enseignement, cela vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. *"À Namur, explique Joseph PIRSON, directeur de l'Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP), la zone qui regroupe l'ensemble des établissements de Promotion sociale offrant des cours de langues est relativement petite. Tous réseaux confondus, on compte 15 établissements (dont 3 du réseau libre). Il nous est donc facile de nous rencontrer et de nous mettre d'accord, d'autant plus que nous avons déjà une tradition de coopération pour les cours de français langue étrangère. La coordination donne l'occasion aux directions et aux enseignants de se faire entendre sur le niveau des cours à proposer, les dates de démarrage, les tests d'évaluation du niveau, les méthodes pédagogiques, etc."*

Cette année, la toute nouvelle Académie namuroise des langues vivantes regroupant les établissements concernés propose une brochure commune de présentation de l'offre. *"L'idée d'académie fait disparaître la notion d'établissement, précise J. PIRSON. L'offre est groupée pour répondre à un certain nombre de besoins. Dans un premier temps, nous avons repris les cours existants. Il faudra voir, à terme, s'il n'y a pas de doublons et si la volonté est réelle, chez tous ceux qui sont partie prenante du projet, de respecter ce qui a été convenu et de veiller à un équilibre entre établissements. On peut déjà se rendre compte de l'impact positif de cette initiative de présentation commune harmonisée. Le message principal est d'expliquer que l'enseignement de Promotion sociale existe et qu'on est loin, aujourd'hui, de la formule des anciens «cours du soir». Vu l'accroissement du nombre de demandes de renseignements et d'inscriptions, cela semble déjà porter ses fruits!"* À la question de savoir si une telle initiative serait transférable ailleurs, le directeur de l'ILFoP répond que c'est évidemment plus facilement applicable à des zones comptant un petit nombre d'établissements, mais que cela vaut toujours la peine de se parler. On peut, par ailleurs, souligner que Marc TARABELLA<sup>2</sup> a vivement encouragé l'initiative. ■

1. [www.ilfop.be](http://www.ilfop.be)

2. Le tout récent ministre de la Formation en Région wallonne et de la Jeunesse et de l'Enseignement de promotion sociale en Communauté française.



Photo: Véronique ROELANDT-SCHRÖDER



### En quoi les missions des Conseillers Pédagogiques (CP) ont-elles changé?

**Jacqueline DE RYCK:** Une mission supplémentaire apparaît dans le décret relatif à l'évaluation externe (2006): celle d'accompagner les établissements dans l'analyse, le traitement et la recherche de pistes didactiques à la suite des résultats des épreuves d'évaluation externe. Cette mission a été réaffirmée et élargie à celle de soutien et de conseil suite aux constats de manquements relevés par l'Inspection<sup>1</sup>.

**Éric DAUBIE:** L'intention est la même au secondaire. Les CP seront notamment amenés à intervenir dans l'analyse et le soutien aux écoles pour mettre en place des pistes de remédiation.

### Comment sont constituées les équipes?

**ED:** Au secondaire, ça change assez fondamentalement! Auparavant, les CP étaient répartis dans les équipes diocésaines. Depuis septembre 2007, le travail est partagé entre la FESeC<sup>2</sup> et les équipes diocésaines. Celles-ci vont davantage investir le pilotage des établissements. La FESeC organise les moyens liés aux disciplines, aux options groupées du qualifiant ou aux spécificités de l'enseignement

spécialisé ou en alternance. Le nombre de CP a été revu à la baisse, mais nous disposons aujourd'hui de postes à temps plein.

**JDR:** Au fondamental, nous avons perdu 5 postes. Mais la structure interne ne change pas. Le fondamental avait déjà des équipes diocésaines coordonnées par des conseillers pédagogiques relais, directement en lien avec moi. On s'est préparés aux nouvelles missions en organisant pour les CP un programme de formation conséquent. Les 32 personnes actuellement en place sont toujours en formation continuée, mais déjà bien au clair avec les attendus de leur fonction.

**ED:** C'est également le cas au secondaire, puisque la majorité des CP ont été recrutés parmi ceux qui exerçaient jusqu'en juin. Nous avons établi des profils et ouvert les candidatures pour les postes restant à pourvoir, sachant que le décret prévoit une formation en inter-réseau et en réseau. Il faut toutefois noter que les moyens ne suivent pas. À la différence du réseau de la Communauté française, nous n'avons pas obtenu de postes de chargés de mission pour remplir ces nouvelles missions imposées par le décret. Si nous avons pu mettre en place des équipes prêtes à faire le travail attendu, c'est grâce à la solidarité des établissements au travers du

prélèvement de moyens dans les zones.

### Quelles différences observe-t-on entre le fondamental et le secondaire?

**JDR:** La première différence, c'est le public qu'on accompagne. Au fondamental, instituteurs(-trices) et directions sont des généralistes qui travaillent toutes les disciplines et essentiellement sur des savoirs de base. Nous approchons toujours un établissement via sa direction. Suivent l'analyse de la demande et la contractualisation de l'accompagnement.

**ED:** C'est ce que nous cherchons aussi à faire, mais en sachant que le dispositif est organisé à partir des

### Comment devient-on Conseiller Pédagogique Coordonnateur?

**JDR:** Le fondamental a fait appel aux candidatures il y a 3 ans déjà. J'ai sans doute été choisie en raison de la diversité de mon parcours: institutrice primaire pendant 10 ans, directrice pendant 6 ans, détachée dans le cadre des écoles en rénovation, puis du décret "École de la Réussite", coordinatrice de l'équipe des animateurs pédagogiques du diocèse de Bruxelles-Brabant avant de répondre à cet appel d'offre.

**ED:** Au secondaire, l'appel d'offre date de mai 2007. Je suis physicien, j'ai enseigné dans les trois formes d'enseignement ordinaire de plein exercice. Je suis devenu sous-directeur, puis directeur d'une école à Binche. J'ai été détaché pendant 3 ans pour l'accompagnement (et, en partie, la formation) des directions dans le Hainaut.



# L'accompagnement pédagogique fait peau neuve

Récemment désignés, les deux Conseillers Pédagogiques Coordonnateurs du réseau libre précisent leurs missions et celles des Conseillers Pédagogiques pour l'enseignement fondamental et secondaire.

disciplines. Cela présente des avantages en termes de didactique, mais cela morcelle quelque peu les forces et les ressources disponibles. Par ailleurs, les réalités du secondaire sont multiples: les difficultés du qualifiant ne sont pas les mêmes que celles d'un premier degré, par exemple. Le défi est aussi d'articuler l'accompagnement proposé aux équipes de direction avec celui des enseignants, pour lesquels la porte d'entrée préférentielle reste leur discipline.

## Quels types d'interventions les CP peuvent-ils effectuer?

**ED:** Il en existe deux principaux. Le correctif, d'une part: le conseiller pédagogique pourra intervenir suite aux avis des inspecteurs de la Communauté française, dont le décret reprecise les missions, et aux résultats des épreuves externes non certificatives. Mais cela ne doit pas réduire toutes les missions proactives, à l'initiative des chefs d'établissement qui souhaitent mettre en place des projets.

**JDR:** Au fondamental, on entre dans un scénario d'accompagnement qui part de la demande de l'établissement. Le CP est vu comme une sorte de "consultant", qui tente d'analyser la demande en la questionnant et en prenant en compte tous les paramètres de l'école. Il peut donc s'agir d'interroger les résultats des évaluations

internes, mais aussi d'analyser le projet d'établissement, le plan de formation... On va aider le directeur à dresser un "état des lieux" de son école pour identifier avec lui l'endroit où il faut agir prioritairement. Les interventions peuvent prendre des formes diverses, mais il est indispensable de veiller à ce que le directeur, mandaté par le PO, reste bien le pilote de la manœuvre.

**ED:** Pour nous aussi, le directeur est l'interlocuteur prioritaire dans l'intervention. Mais nous distinguons la fonction d'analyse et celle de conseil. Un groupe d'analystes généralistes sera à la disposition des établissements pour étudier leur demande, avec la volonté de ne pas restreindre la porte d'entrée à la seule discipline. Sur base de l'analyse effectuée, on pourra imaginer les scénarios d'intervention pour lesquels sont mandatés les conseillers pédagogiques. Au terme de la mission des CP, l'analyste pourra à nouveau faire le point avec la direction de l'école, de façon à envisager les suites éventuelles du travail et à avoir un regard sur ce qui a été mis en place.

## Une école peut-elle refuser le soutien proposé à la suite d'un rapport d'inspection?

**JDR:** Tout à fait! C'est la liberté et la responsabilité des PO, comme le prévoit le décret.

**ED:** Le décret précise deux choses: si le PO n'entend pas donner suite au rapport d'inspection, il est censé le notifier dans le mois. Une deuxième disposition est prévue: l'Inspection peut envoyer directement une note à la cellule de conseil et de soutien pédagogiques, la positionnant alors dans un rôle d'initiative vis-à-vis de l'école, alors que tout le dispositif que nous avons construit encourage davantage l'idée que c'est le PO ou la direction qui, suite au rapport, prend l'initiative de solliciter la cellule.

**JDR:** Si on ne respecte pas cette façon de voir, nous serons en porte-à-faux avec les missions qui sont les nôtres. Il faut clairement faire la différence entre corps de soutien et d'accompagnement et corps de contrôle. Nous avons beaucoup œuvré sur les textes de l'avant-projet pour ne pas être assimilés ou inféodés à l'Inspection. Nous sommes informés par l'Inspection, nous n'en recevons pas mandat. On ne sait pas encore très bien, à l'heure actuelle, comment va s'opérationnaliser la collaboration avec l'Inspection. Cela devrait être défini dans un "collège" qui va réunir les CPC et les représentants de l'Administration et de l'Inspection générale.

**ED:** Nous avons un rôle d'interface entre le réseau et l'Inspection, et nous serons particulièrement vigilants au respect de notre liberté pédagogique.

## Les enseignants jugent les réformes en revendiquant qu'on les laisse travailler. Comment concilier ce souhait d'indépendance avec l'appel à une aide extérieure?

**JDR:** Quand les enseignants disent "*Laissez-nous tranquilles!*", cela signifie: arrêtez les prescrits venant d'en haut et ne prenant pas en compte la pratique professionnelle. Le CP, lui, rencontre l'enseignant là où il est et l'aide à prendre de la hauteur par rapport à sa pratique pour l'aider à évoluer. S'ils sont accompagnés de cette façon, en partant de leur expertise, les enseignants sont demandeurs. ■

INTERVIEW MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE  
ET FRANÇOIS TEFNIN

1. Pour lire le décret: [www.segec.be](http://www.segec.be) > LGS > décret inspection.
2. Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

# L'école aux quotidiens



La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un événement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

## LE SOIR

30/08/2007

### HAUSSE SIGNIFICATIVE DES RECOURS SCOLAIRES?

Depuis dix ans, les parents d'élèves ont la possibilité de déposer un recours contre les décisions prises par les conseils de classe. Pour l'année 2006-2007, le nombre de recours scolaires a progressé d'une manière générale de plus de 15%. Une augmentation due à une meilleure connaissance de ce droit, ou à un vrai problème de méthode dans les écoles?

#### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Françoise DE MEY, membre du conseil de recours pour l'enseignement confessionnel:**

"On constate effectivement une augmentation du nombre de recours par rapport à l'année dernière. Ce qui est surtout révélateur, c'est que cette hausse est plus importante au premier degré, sans doute parce que c'est à ce moment que l'on prend les décisions d'orientation vers les deux années complémentaires. Cette augmentation n'est cependant pas constante: l'an dernier avait été marqué par un tassement, ce qui était alors plutôt bon signe. Et cela fait tout de même 10 ans que ce système existe; il est donc certainement bien connu depuis 5 ans maintenant. Par ailleurs, les gens n'ont finalement rien à perdre à introduire des recours, si ce n'est l'envoi d'un recommandé! Le pourcentage de réformes est, quant à lui, moins élevé que l'an dernier". ■



Davantage de recours concernent les garçons. Ils échouent aussi plus que les filles.

Enseignement confessionnel	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre total de recours introduits	126	198	196	304	296	345	392	423	401	463
Pourcentage de décisions réformées	25%	31%	33%	20%	24,6%	28,4%	21%	25%	27,9%	23,9%

Pour plus d'informations sur les procédures de recours contre les décisions des conseils de classe dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, voir:

[www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sec/thematiques/recours/recours.asp](http://www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sec/thematiques/recours/recours.asp)



Vers l'avenir

LE SOIR

07/09/2007

## PLUS DE STAGES?

La Ministre **Marie ARENA** souhaite réconcilier écoles et entreprises. Pour ce faire, elle envisage de rendre obligatoires, dès la rentrée 2008, des stages de deux à quatre mois en entreprise, pour tous les élèves du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement technique et professionnel. Le gouvernement de la Communauté française a d'ores et déjà approuvé ce principe et analysera au cours de cette année les modalités de ces stages obligatoires avec les partenaires concernés.

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **José SOBLET, secrétaire général de la FESec:**

"Renforcer les contacts entre les écoles qualifiantes et les entreprises est une bonne idée en soi. Quant au fait d'augmenter le volume des stages, s'ils visent une entrée très rapprochée sur le marché du travail, alors c'est une bonne chose. De ce point de vue, je distinguerais l'enseignement professionnel de l'enseignement de qualification technique. Après une scolarité dans le professionnel, les élèves entrent très majoritairement dans le monde du travail; qu'ils y aient été confrontés par des stages est donc une excellente chose. Pour les élèves sortant de la

qualification technique, la situation est très différente. La majorité d'entre eux essaient l'enseignement supérieur (baccalauréats professionnalisants). Envoyer ces jeunes en stage revient d'une certaine façon à les couper de l'apprentissage scolaire et du rythme des apprentissages.

De plus, ils occupent des places de stage dont on sait qu'elles sont rares (en particulier celles où il y a un réel potentiel d'apprentissage). Et finalement, en 3<sup>e</sup> année du bac, ces élèves auront quasi un semestre ou un quadrimestre de stage qui sera bien suffisant pour les mettre en contact avec leur environnement professionnel futur. Il faut donc réfléchir à l'évolution de la demande, y compris de celle des entreprises qui, pour une assez grande variété de métiers, placent maintenant le seuil des «techniciens» au niveau des gradués. Je pense aux métiers de la comptabilité, de la communication, de l'électronique, etc. Dans tous ces domaines, il est illusoire de croire que l'on va confier des responsabilités de technicien à des gens qui sortent du secondaire!

Par ailleurs, imposer 2 à 4 mois de stage, c'est mettre les établissements scolaires devant l'obligation de trouver des endroits adaptés, et pas simplement des stages occupationnels, mais bien professionnalisants: il doit aussi y avoir des apprentissages techniques. La Ministre devrait donc s'associer au fédéral pour trouver une formule d'incitation pour les entreprises, voire des dispositifs

contraignants afin qu'elles acceptent les stages. Sinon, on est devant un projet impossible à réaliser pour les écoles! En ce qui concerne la qualité du stage, le suivi constitue tout un boulot d'encadrement qui doit permettre de réguler un peu les choses. Et c'est d'autant plus difficile en raison de la dispersion des endroits de stage. Quant aux questions relatives à la prise en compte des frais occasionnés par la médecine du travail, elles ne sont que partiellement réglées. Dans les petites et moyennes entreprises, la question de la description des risques des différents postes de travail n'est pas toujours bien prise en compte. Or, c'est une imposition légale. Il faudra essayer de résoudre ces problèmes-là avant de lancer l'opération.

Il faut également étudier les répercussions sur les autres types d'emplois de la mise en stages de longue durée d'un nombre important de jeunes. On pourrait voir là le ferment d'une dérégulation d'un certain marché du travail, celui des jobistes. Un potentiel de gens préqualifiés prendrait la place, en termes de production, de toute une série d'étudiants jobistes ou d'intérimaires.

Dernière difficulté: une certaine désorganisation des écoles. Imaginons un stage de 2 mois en fin de 6<sup>e</sup> professionnelle: sur le plan organisationnel, cela veut dire que l'élève n'est plus à l'école et que les enseignants se retrouvent bras croisés, surtout en ce qui concerne la formation générale. Comment va-t-on penser la répartition de la formation générale sur les deux années, avec des élèves hors de l'école 4 mois sur 16? Comment répartir les cours de pratique professionnelle pour ceux qui en ont 15-16h par semaine, si cela se fait en entreprise pendant 2 mois? Des compétences entières devront être transférées à l'entreprise, avec la garantie que celle-ci s'en occupe bien!

Ces problèmes se poseront de façon aigüe aux chefs d'établissement et aux équipes enseignantes, si ce dispositif est mis en place sans qu'il soit suffisamment préparé". ■

BRIGITTE GERARD

# Faut-il écrire **jeune** ?

**Comment amener les jeunes à la lecture? Pour atteindre cet objectif, faut-il se résoudre à adopter une langue simplifiée, voire proche du langage parlé? Débat.**

## "DES" LITTÉRATURES DE JEUNESSE

*"Tout d'abord, je me souviens d'une enquête menée en Allemagne sur la lecture chez les jeunes, qui révélait qu'il existait plusieurs étapes chez le lecteur. À l'adolescence, lorsque le jeune est en pleine construction d'identité, on constate un recul dans la lecture. À ce moment-là, quand il lit, il choisit des « ivres-miroirs » dans lesquels il va pouvoir se projeter. L'école a, dès lors, intérêt à proposer un corpus de textes qui permettent une projection, et que l'on trouvera plutôt du côté de la littérature jeunesse. Il faut que cela rencontre les préoccupations des adolescents. Une entrée importante dans un livre est, notamment, le personnage. Dans la littérature pour adultes, les personnages sont en général plus âgés, et de ce fait intéressent moins les ados. La possibilité de se décentrer vient plutôt après 18 ans, quand le jeune est déjà bien construit. Il peut alors lire des livres qui le touchent moins personnellement.*

*Je suis, pour ma part, favorable à la littérature jeunesse, mais il faut trouver un certain équilibre. On ne doit pas non plus les maintenir uniquement dans ce qu'ils connaissent bien.*

*À une époque, on constatait pas mal de réticences par rapport à la qualité de la littérature jeunesse, mais on a maintenant dépassé ces questions. Il y a à présent une diversité des genres comparable à celle de la littérature adulte. Cela permet aux adolescents de découvrir quels sont leurs goûts en termes de lecture et, progressivement, de se tourner vers des récits qui s'adressent aux adultes. La littérature jeunesse constitue une sorte de transition.*

*Quant aux récits écrits dans un langage « jeune », cela ne me gêne pas, pour autant que cela se passe dans un contexte qui l'explique. Selon moi, l'adolescent peut très bien faire la distinction entre les différents registres de langage qui sont liés à des situations de communication. De là à généraliser cela, je n'en vois pas trop l'intérêt. Par exemple, les Fables de Jean de la FONTAINE réécrites en langage sms, je crois qu'on n'y gagne pas grand-chose! Je ne suis pas favorable à l'idée de transposer tout un livre dans un certain registre de langage. D'ailleurs, la lecture permet aussi d'apprendre le rapport à la langue écrite et d'approcher toute sa spécificité.*

*En tant qu'enseignant, il faut essayer de former des lecteurs autonomes et en même temps, développer des compétences. Lire n'est pas juste un plaisir; cela sert aussi à former. Et l'objectif est également de faire en sorte qu'ils lisent toute leur vie. Les livres peuvent constituer de belles rencontres, pourquoi pas aussi ceux de la littérature jeunesse?"*

**Dominique LEDUR,**

enseignante à l'Institut supérieur de Pédagogie Galilée à Bruxelles (baccalauréat français-français langue étrangère)

## elle l'a dit...

"La langue est un code, avec ses lois, sa syntaxe, et qui les ignore ou les malmène menace son lien avec autrui".

**Cécile LADJALI**, *Mauvaise langue*, Seuil, coll. Non conforme, 2007.

## LE RESPECT DU LECTEUR

"En ce qui concerne la littérature pour adolescents, je constate une certaine perméabilité chez les auteurs qui écrivent souvent autant pour les adultes que pour les jeunes. De très grands écrivains ont rédigé des livres pour jeunes, comme Jean GIONO, Marguerite YOURCENAR ou Antoine de SAINT-EXUPÉRY... La littérature jeunesse a, par ailleurs, mis du temps avant d'acquiescer un véritable statut littéraire. Aujourd'hui, on peut avoir un autre regard.

Peu à peu, on brise cette frontière, qui signifiait qu'écrire pour les enfants était un handicap. Toutes sortes de thèmes peuvent être abordés dans une langue littéraire complexe, à partir du moment où l'on respecte le lecteur. On peut à présent puiser dans une bonne partie de ce qui est édité pour les enfants, mais cela ne veut pas dire que l'on ne doit pas aborder avec eux une littérature plus classique. Il y a, en effet, trois niveaux à respecter: les livres qui vont donner l'envie de lire, ceux qui correspondent aux goûts des adolescents et enfin, les œuvres sur lesquelles on va plutôt travailler. Il y a une progressivité à respecter. Et autant je suis d'accord de faire lire des livres pour adolescents à des jeunes de 14-15 ans, autant il faut les accompagner quand on leur fait lire Molière, Voltaire, Racine...

Pour ce qui est du langage utilisé, le problème se trouve dans l'intentionnalité. Le langage parlé peut être intéressant, mais aussi parfois difficile à lire. Voyez par exemple le livre américain «Push» de SAPPHERE<sup>1</sup>, qui raconte le parcours d'une jeune fille noire, et qui restitue la langue des banlieues américaines. C'est en fait très difficile à lire; il y a un rapport au visuel important, et donc un décalage. Du coup, à moins qu'il ne s'agisse d'un chef-d'œuvre - comme c'est le cas ici -, je me méfie de ce genre de langage artificiel. Quand il y a un décalage, une création littéraire, d'accord. Mais quand il s'agit d'un calque plat du langage parlé, on reste dans le fait divers!"

**Michel DEFOURNY**, maître de conférence à l'Université de Liège

## D'ABORD AMENER À LIRE

"Dernièrement, j'ai publié un article dans la revue «Enjeux»<sup>2</sup>, faisant justement le point sur les avantages de la littérature jeunesse par rapport à la littérature classique. En lecture, il faut dépasser le simple déchiffrement: c'est plus que cela. Compte tenu du public que nous avons dans certaines écoles, l'essentiel est d'abord d'amener les jeunes à une compétence en lecture. Il y a donc un gros travail à effectuer avant de pouvoir aborder avec eux des auteurs plus classiques. Le programme de français spécifie d'ailleurs clairement que la littérature jeunesse doit être utilisée en classe. Pour ce qui est de la question du langage, il n'y pas de différence entre celui utilisé dans la littérature pour adolescents et celui que l'on emploie dans la littérature contemporaine. Les résultats des recherches sur la lisibilité des ouvrages sont semblables. Les auteurs qui utilisent un langage spécifique représentent une minorité (exemple: «Cité Nique-le-ciel», de Guillaume GUERAUD). L'essentiel de la production en littérature jeunesse utilise une langue correcte, même dans les dialogues. Tout éditeur de ce type de littérature sait que son principal client, c'est l'enseignant. C'est lui qu'il faut dès lors convaincre. Je remarque aussi que les adolescents ne sont eux-mêmes pas attirés par un langage «jeune». Certains ne peuvent même pas le reconnaître, et d'autres sont parfois choqués par ce qu'ils lisent. La plupart sont, en tout cas, bien conscients que leur code parlé n'a rien à voir avec la littérature et que l'on n'écrit pas comme on parle. Il ne faut surtout pas imaginer que les auteurs pour la jeunesse vont entrer dans cette logique. Ils restent corrects et ne situent pas leur action dans une époque trop marquée. Des études réalisées à propos d'auteurs qui écrivent pour les deux types de publics mettent en évidence un vocabulaire quasi identique. Il y a simplement moins de mots rares ou difficiles à l'attention des jeunes, ce qui est normal. Un même auteur ne modifie donc pas son niveau de langue. Les écrivains n'ont, pour la plupart, pas la préoccupation d'«écrire jeune»".

**Daniel DELBRASSINE**, enseignant à l'Institut Saint-Laurent à Liège

et auteur de l'étude "Le roman pour adolescents aujourd'hui: écriture, thématiques et réceptions"<sup>3</sup>

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

1. SAPPHERE, *Push*, coll. Points, 1998.

2. Daniel DELBRASSINE, "Le roman pour adolescents" in *Enjeux*, revue de formation et de didactique du français, FUNDP, printemps 2007, n°68.

3. Co-éd. SCEREN-CRDP Crèteuil/ La Joie par les livres, Coll. Argos références, Paris, 2006.

## KIFFE KIFFE, LE FRANÇAIS?

"Alors comme j'avais rien à foutre, je me suis préparée psychologiquement au retour de Nabil. Je m'attendais vraiment à un événement sensationnel, genre «Souviens-toi le retour de Nabil 2». Ouais, c'est ça, le retour de Nabil. Nabil, le gros nul. Je me suis dit que quand il reviendrait, je serais capable de lui dire mes sentiments qui s'embrouillent chelou à l'intérieur de moi. Bref, j'étais prête quoi... Et lui, ce petit con acnéique, il revient de vacances tout bronzé et il me connaît plus. Oui, depuis que Nabil est revenu de Djerba, il me calcule plus. Il passe devant moi sans même me dire bonjour. En plus, il a un anneau à l'oreille et des poils sur le menton maintenant. Il a grandi, il flambe, ça y est".

**Faïza GUENE**, *Kiffe kiffe demain*, Hachette Littérature, 2004, pp. 145-146.

# Quand Monsieur Propre retourne à l'école...



Photo: Guy LAMBRECHTS

**Sans elles et sans eux, les écoles ne seraient pas ce qu'elles sont!**

**Non, il ne s'agit ni des élèves, ni des enseignants, mais du personnel d'entretien. Pour lui aussi, des formations continuées sont organisées.**

**Découverte.**

**S'**il existe déjà des formations en "nettoyage moderne" (voir ci-contre), le Fonds Social et de Garantie prévoit cette année le lancement d'une formation destinée à ceux que l'on appelle, dans les écoles, les "hommes à tout faire"<sup>1</sup>. Cette formation, organisée en collaboration avec des établissements de promotion sociale, visera à permettre au personnel ouvrier d'entretien des bâtiments scolaires de réaliser des travaux élémentaires d'entretien et d'aménagement qui ne demandent pas de qualification spécifique, en utilisant l'outillage adéquat et en respectant les règles d'hygiène et de sécurité de base.

La formation s'articulera autour de deux grands thèmes: l'électricité, d'une part; l'entretien et l'aménagement intérieur et extérieur, d'autre part (travaux de peinture, de maçonnerie et de sanitaire/chauffage, d'aménagement intérieur et de menuiserie).

Ce module sera totalement gratuit, tant pour le travailleur que pour le Pouvoir organisateur. En effet, le Fonds Social prendra en charge le coût de la formation (le travailleur n'aura pas de minerval à payer) et interviendra dans les frais de déplacements. Mais il remboursera aussi à l'employeur le coût horaire majoré des cotisations sociales pour les heures consacrées aux cours.

Les établissements recevront toutes les informations pratiques nécessaires (dates et lieux d'organisation, procédure et formulaire d'inscription, formulaire de créance pour obtenir les remboursements...) via les communications habituelles des fédérations. Ces documents seront également disponibles sur le site Internet du SeGEC (service LGS). ■

STÉPHANE VANOIRBECK

1. Cette formation, actuellement soumise à l'avis de l'Inspection, devrait être approuvée au plus tard le 6 novembre prochain.

2. De plus, le salaire horaire "perdu" est remboursé à l'employeur par le Fonds Social et de Garantie de la commission paritaire 152.

## ils l'ont dit...

"C'est la déléguée syndicale ouvrière de l'école qui nous a suggéré la formation «nettoyage moderne» proposée par le FOREM. On avait effectivement constaté une forte augmentation de tendinites auprès des ouvrières; et le personnel travaillait encore comme au Moyen-Âge, avec raclette et torchon, et non avec du matériel adapté aux collectivités! La formation a donc été organisée dans l'établissement, en collaboration avec l'organisation syndicale et la direction. Elle se répartissait sur cinq journées entières, deux d'entre elles étant consacrées à la théorie, trois à la pratique. Une partie du personnel y a participé l'an dernier. La formation était aussi axée sur les nouveaux produits, leur utilisation, et sur les bienfaits que certains peuvent avoir pour la santé... À l'issue de la formation, il a bien entendu fallu investir dans du nouveau matériel, testé lors des cours. Les femmes de ménage ont donc pu le promouvoir autour d'elles et convaincre les réfractaires. Le médecin a ensuite très vite constaté une baisse du nombre de tendinites. Le gain de temps n'est quant à lui pas flagrant, mais le travail est certainement moins fatigant depuis lors. Les ouvrières étaient en tout cas enchantées de cette formation! Nous organisons d'ores et déjà une autre session durant ce mois d'octobre, avec du nouveau personnel et d'autres qui n'avaient pas été convaincues l'an dernier".

**Patrick BAUDUIN, sous-directeur de l'Institut Saint-Joseph à Ciney**

"Les formations que nous organisons à l'attention des nettoyeurs(-euses) dans les écoles (nettoyage professionnel) ont une durée de 25 heures. Le principe, c'est qu'on s'adresse à des personnes qui ont déjà une technique, un plan de travail bien établi. Notre rôle est simplement de leur expliquer de meilleures techniques de nettoyage, afin de leur faire gagner du temps et d'augmenter l'efficacité de leur travail. On leur apprend notamment à utiliser du matériel professionnel et à tenir compte de l'aspect écologique, qui est important au niveau de l'utilisation des produits.

Ces techniques modernes permettent, bien sûr, de rendre les écoles plus propres. Les mesures d'hygiène sont d'ailleurs encore plus importantes dans les écoles maternelles et primaires, où l'on s'est déjà rendu compte que certaines utilisaient parfois de l'eau de javel pour nettoyer les tables! Grâce aux techniques enseignées, le personnel d'entretien gagne du temps, est plus efficace, moins fatigué... Tout le monde y gagne, y compris les élèves! Et cela permet même de diminuer l'absentéisme.

Mais rien n'est imposé aux directions quant à l'achat de nouveau matériel: il existe aussi de meilleures techniques à mettre en œuvre avec une simple raclette et un torchon! Il n'est d'ailleurs pas évident de convaincre les directions d'acheter ce matériel. Pourtant, il s'agit d'un investissement qu'elles peuvent récupérer à terme, grâce à l'utilisation moindre de produits.

Malheureusement, les écoles ne répondent pas beaucoup à nos offres de formation. Sans doute devrions-nous faire le tour des établissements pour expliquer notre démarche... Ces formations sont gratuites mais bien sûr, elles sont données pendant le temps de travail du personnel<sup>2</sup>. En même temps, les exercices pratiques permettent de nettoyer les bâtiments! Les personnes formées sont finalement toujours contentes, même celles qui sont un peu récalcitrantes au début. Il est également valorisant pour elles d'avoir accès à une formation".

**Carine CHRISTIAENS, responsable au FOREM de la planification et de la mise en place des formations "auxiliaire de ménage"; instructrice itinérante en "nettoyage professionnel"**

"J'ai participé à une formation l'an dernier à l'Institut Saint-Joseph. Cela fait 16 ans que je travaille dans cette école. Au début de la formation, je me demandais ce que j'allais pouvoir y apprendre. J'attendais surtout des informations sur les produits, la façon de les manipuler... Ce que l'on a appris nous permet maintenant de gagner du temps dans notre travail. Par exemple, cela peut paraître peu important, mais les techniques de pliage des lavettes permettent un gain de temps considérable, ainsi que le nouveau matériel acquis par l'école. Au niveau de la santé aussi je constate une amélioration, du fait de ne plus devoir tordre, et de devoir moins me baisser... Les cours étaient finalement très intéressants, je les conseille vivement. Chacun y trouvera quelque chose à apprendre!".

**Huguette WAUTERS, femme de ménage à l'Institut Saint-Joseph de Ciney**

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

## "Il est la mémoire de l'établissement"

"Au collège, le factotum parle peu. Il faut dire que peu de monde lui adresse la parole. Il a pris l'habitude de passer, utile un instant au décoinçage d'une serrure, au maniement d'un store. Il répare. Il fait partie des murs. Sa fierté c'est d'en savoir plus sur le lieu que quiconque. Qui connaît le souterrain qui traverse le boulevard, hein? C'était bien pensé. L'architecte du temps jadis voulait éviter aux enfants d'avoir à traverser une route déjà dangereuse pour aller au gymnase. Aujourd'hui personne ne s'en sert plus. Mais s'il faut, un jour, on ne sait jamais, un jour de panique, lui saura montrer le chemin. Il aimerait sauver des vies d'enfants. Mais de quoi?" (...)

"Il va retrouver la principale pour cette histoire de coup de pied dans la porte. Elle, c'en est une qui veille, qui a bien senti que tout peut tourner vinaigre et vite! Il passe devant la salle des professeurs. On l'appelle. C'est la récréation et la salle est pleine comme un œuf, la machine à café prise d'assaut. Comme d'habitude, elle s'est coincée. Il est accueilli par un ah! de soulagement. C'est sa mission: réparer. Les professeurs aussi ont besoin de réparation. La machine à café les répare-t-elle qu'ils s'agglutinent autour comme les élèves autour des machines à friandises. Tout en actionnant le bouton-poussoir qui coince, il jette un œil sur les visages. Tiens, en voilà un qui ne va pas tarder à craquer! Tous les signes sont là, lisibles, sur le visage, les mains qui serrent la pièce à enfourner dans la machine. Il se trompe rarement, fait des paris avec sa femme. Ce n'est pas méchanceté. Les professeurs c'est comme les portes, ça coince, ça s'use, ça n'ouvre plus parfois et ça peut recevoir de drôles de coups de pied. Il a l'habitude, lui. Il voit".

**Jeanne BENAMEUR, Présent?, Denoël, pp. 27-30.**

# Gigantisme

## Vous avez dit gigantisme?



Photo: Fr. TEFNIN

**Version pessimiste: rien ne serait-il changé depuis le Moyen-Âge? Version optimiste: toute ressemblance avec une situation existante serait purement fortuite. Au choix...**

**"L'**aspect politique de la décadence est, lui aussi, complexe. D'une part, l'État souffre de gigantisme. Il devient autoritaire, centralisé, totalitaire. Autoritaire: tout doit être réglé par voie d'autorité, pour chaque question une loi, un décret, un mandat impérial décide de façon souveraine. Centralisé: les administrations locales et provinciales perdent de leur importance, tout doit être décidé dans la capitale, par l'Empereur et ses bureaux. Totalitaire: l'État cherche à s'occuper de toute la vie de l'Empire, à réglementer la vie économique, sociale, spirituelle; il assume la totalité des activités. Il essaie à la fois d'ordonner et de promouvoir toute la vie collective. Il est très difficile de savoir si l'État prend cette attitude parce que la situation économique, politique, sociale est mauvaise et qu'il essaie d'y porter remède, ou si, en face d'une crise passagère, qui se serait normalisée d'elle-même, l'État a obéi à sa tendance spontanée de croissance indéfinie, et a provoqué la crise par ses décisions exorbitantes. Il semble en réalité que dans cette situation très complexe, chaque intervention est à la fois la conséquence d'une difficulté existante et la cause de difficultés nouvelles. Toujours est-il que cette croissance du pouvoir et des attributions de l'État entraîne d'abord un gigantisme administratif. Il faut toujours davantage d'administrations et de fonctionnaires au fur et à mesure que les domaines d'intervention s'accroissent. (...)

Enfin la croissance administrative entraîne une extrême lourdeur de l'appareil et un grand désordre. Il y a tant d'administrations qu'il devient impossible d'agir rapidement au point de vue politique et qu'il est également difficile d'ordonner, de répartir, d'équilibrer les pouvoirs". ■

JACQUES ELLUL (1912-1994), HISTORIEN ET SOCIOLOGUE FRANÇAIS

EXTRAIT DE *HISTOIRE DES INSTITUTIONS*  
TOME 3 "LE MOYEN-ÂGE", PUF, 1962, PP. 12-13 (INTRODUCTION)



# Loin de l'enfant-roi...

Une étude qui bouscule quelques clichés et vous remet les idées en place... Cela vous dit?

**Une vue d'ensemble des profils motivationnels**

Profil	A	B	C	D	E	F	G	
Proportion d'enfants dans le profil	31%	20%	17%	11%	10%	8%	4%	
Variables	Goût pour l'école	+	+	+	-	-	-	-
	Utilité perçue	+	-	+	+	-	-	-
	Choix de l'activité difficile	+	+	+	-	-	-	-
	Valeur de l'activité	+	+	+	-	-	-	-
	Statut de l'erreur	+	-	-	-	+	+	-
	Bon élève ?	+	-	-	+	-	-	-
	Persévérance	+	-	+	-	-	-	-

Puisant dans le trésor de données de la recherche *Grandir*<sup>1</sup>, **Débora PONCELET**, sous la direction scientifique de Viviane de LANDSHEERE, adopte un point de vue original<sup>2</sup>. En effet, elle prend pour option d'analyser ce que des enfants de 5 à 12 ans disent de leur éducation, et plus particulièrement de leur motivation vis-à-vis de l'école.

## UTILE, L'ÉCOLE?

Oui! La majorité des enfants sont convaincus de l'utilité de l'école. Pourtant, ils ne savent pas exactement ce qu'on attend d'eux. Mais l'insistance des adultes, tant à l'école qu'à la maison, les en a persuadés: il faut bien réussir à l'école pour accéder à des études supérieures et avoir un bon métier. Nous sommes loin d'un certain cliché de l'enfant-roi allègrement colporté par les médias: l'enfant intériorise la volonté des adultes, sans bien comprendre ce qu'on lui veut, et fait des efforts pour correspondre à leurs attentes.

## ENFANTS SOUS CONTRÔLE

"Les mesures de contraintes et de surveillance - le contrôle - constituent la méthode la plus souvent citée par les enfants et retenue comme prioritaire par les parents"<sup>3</sup>. Le contrôle apparaît effectivement comme la stratégie éducative privilégiée par les adultes. À l'école, il s'agit de garder sous contrôle le processus d'apprentissage en sanctionnant systématiquement l'erreur: à écouter les élèves, on a l'impression qu'il n'existe qu'une et une seule bonne façon d'apprendre. À la maison, toujours selon les dires des enfants, les parents ne prennent pas le temps de les écouter et demeurent seuls détenteurs de la vérité en matière d'éducation.

## QU'EST-CE QU'UN BON ÉLÈVE?

"Il travaille bien, il ne fait pas de fautes", répondent deux tiers des enfants de 1<sup>re</sup> primaire. Lorsqu'ils sont en 3<sup>e</sup>, c'est toujours ce qu'ils

pensent, mais ils ajoutent que c'est "celui qui a de bons résultats scolaires et qui est volontaire". Tandis qu'en 6<sup>e</sup>, ils estiment que c'est "celui qui apprend bien". À leur manière donc, les enfants manifestent au fil des ans une grande lucidité concernant la réussite scolaire. Ils ne sont pas dupes et comprennent progressivement qu'une attitude positive vis-à-vis de l'école ne suffit pas: il faut des résultats, et des résultats durables qui permettent la mise en place de savoirs et de compétences fiables.

## LES ENFANTS AIMENT L'ÉCOLE!

Généralement, oui! Mais pas tous avec la même intensité. Il y en a même qui ne l'aiment pas beaucoup. En croisant les données, Débora PONCELET dégage sept profils d'élèves en fonction de leur motivation (cf. tableau ci-contre).

Entre le profil A "J'aime l'école et tout marche bien" et le profil G "J'aime pas l'école", cinq autres se déclinent: "Savoir lire, écrire, compter... c'est important, mais tout cela est bien compliqué!" (B); "L'école c'est important, mais moi je fais des fautes et je ne suis pas très bon" (C); "Je suis bon, et l'école, c'est utile, mais pour le reste..." (D); "On peut se tromper, mais pas trop, autrement on n'est un petit peu pas bon élève" (E) et "Tous ces efforts, pourquoi faire?" (F).

Voilà donc rectifiées quelques idées "un petit peu tordues", comme dirait un enfant. Mais il y a bien d'autres éléments d'analyse intéressants dans cette étude, loin des représentations toutes faites. On ne saurait donc assez en recommander la lecture. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. *Grandir en l'an 2000*, projet initié par l'équipe de M. CRAHAY et actuellement porté par l'équipe de D. LAFONTAINE à l'ULg. Voir entrées **libres** n°17 (p. 14) et le site [www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/095/index.asp](http://www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/095/index.asp)

2. Recherche subsidiée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse et publiée en juin 2005. L'Observatoire en a réalisé une synthèse en avril 2007: *Des enfants qui ont beaucoup à dire*, téléchargeable sur: [www.oejaj.cfwb.be/IMG/pdf/brochure\\_OEJAJ.pdf](http://www.oejaj.cfwb.be/IMG/pdf/brochure_OEJAJ.pdf)

3. *Des enfants qui ont beaucoup à dire*, p. 58.

# De l'Europe au Costa Rica

**Si vous assimilez Costa Rica et pauvreté ou analphabétisme, détrompez-vous! Ce n'est pas pour rien que Christophe COLOMB a appelé cette longue bande de terre la "Côte Riche". La capitale San José mise à part, la nature est omniprésente et tout est fait pour attirer le touriste. Même la formation est pensée en fonction de cet or vert!**

Photo: Bruno MATHELART

**G**âce aux programmes européens *Lingua* et *Comenius* et à des accords éducatifs et culturels entre les services liechtensteinois de développement et le Ministère de l'éducation du Costa Rica, huit enseignants (polonais, autrichiens, belges et du Liechtenstein) ont partagé cet été avec des collègues costaricains les ressources du projet *Neues Lernen*<sup>1</sup>, en co-enseignant l'anglais dans des écoles primaires, secondaires ou de promotion sociale. Une occasion de découvrir une autre culture, avec des enseignants qui nous ressemblent...

## PRIORITÉ FORMATION

Première particularité de ce pays: il a choisi d'abolir son armée pour investir dans l'éducation. On trouve des écoles fondamentales partout, même en pleine jungle, et les *schoolbus* amènent les ados dans les collèges des villes où, en uniforme pimpant, ils suivent une scolarité très comparable à la nôtre. La plupart du temps, la journée d'école se déroule de 7h à 16h30. Le collège d'Atenas, où nous avons enseigné pendant une semaine, est fréquenté par 1.800 élèves. Comme il n'y a pas d'infrastructure suffisante pour servir le repas (gratuit) de midi à tout le monde, 25 mamans accueillent chacune 25 jeunes dans des maisons pas bien grandes, où ils mangent sur

un coin de table, voire debout. Le matériel didactique est omniprésent: téléviseurs, lecteurs DVD, projecteurs, ordinateurs... Parfois, 30 élèves s'entassent dans des classes de 25 m<sup>2</sup> réparties dans des chalets alignés au milieu de splendides jardins, avec bananiers et oiseaux du paradis. D'un local à l'autre, on partagerait bien les cours car, d'isolation phonique, point de trace! Les fenêtres - quand il y en a - sont ouvertes, la température variant de 25 à 45°C. L'air conditionné est prévu dans les écoles les plus récentes, des ventilateurs fonctionnent dans les autres.

## LES ADULTES AUSSI

Ces dernières années, un accent tout particulier a été mis sur la formation des adultes. Dans toutes les régions, l'INA (Instituto Nacional de Aprendizaje) propose des formations liées à l'économie touristique: restauration, hôtellerie, comptabilité, économie, anglais, informatique, construction, mécanique, et ceci pour des étudiants à partir de 15 ans, âge où la scolarité n'est plus obligatoire. Nous avons passé une semaine de cours dans un de ces centres de formation, à Rio Claro, village perdu dans la jungle où chaque soir, le professeur d'anglais vérifie qu'un serpent ne s'est pas caché sous son lit ou derrière son frigo! Un chauffeur nous y avait

emmenés en 4X4, après sept heures de routes et de pistes. Le toit des petites maisons est posé sur les murs, sans joints, pour laisser passer l'air. Il fait en effet très chaud et très lourd. Comme c'est la saison des pluies, le pays est inondé par les bourrasques tropicales tous les jours à partir de 13h. Pas de luxe dans les maisons, mais bien la télévision - câblée -, la machine à laver et... le frigo! Les familles nombreuses envoient les enfants - en uniforme - à l'école primaire locale, et les ados en ville. Le plus beau bâtiment de Rio Claro est celui de l'INA, moderne et bien équipé; l'équipe d'entretien y est omniprésente. Les ateliers ressemblent à des préaux entourés de grilles, le gymnase aussi. Pas de murs...

Tout, ici, est gratuit. Il s'agit d'amener le plus grand nombre à une formation suffisante pour assurer l'emploi. L'ambiance est chaleureuse, particulièrement humaine. Les "*Teacher!*" par lesquels nos étudiants occasionnels nous interpellent montrent la considération qu'ils nous portent. Et nous nous sommes fortement attachés à eux! Bref, une expérience inoubliable! ■

BRUNO MATHELART

1. Projet européen d'apprentissage des langues fondé sur l'exploitation de toutes les capacités du cerveau. Voir brochure CECA-FOC 2007-2008, p. 90.



# L'école pour tous. Ensemble?

*"Natura non fecit saltus",* observaient les Anciens, convaincus que la Nature se transformait graduellement et lentement. Les Modernes ne les contrediront pas.

Il est illusoire d'espérer que des changements heureux, profonds et durables se produisent dans les conduites humaines sans avoir été longuement et vigoureusement préparés par une évolution des mentalités. Ou, mieux encore mais plus difficile aussi, par un changement de cœur.

## DISCRIMINATION POSITIVE

Ainsi, la fracture entre les riches et les pauvres demeure plus que jamais l'un des problèmes cruciaux que l'humanité doit résoudre si nous ne voulons pas que l'espérance d'une vie de qualité pour tous soit autre chose qu'un oxymore criminel. Tant que perdureront les inégalités en tout genre qui séparent les hommes, elles les empêcheront de vivre autrement qu'en état de tension et de guerre permanent, rendant impossible toute vie en société.

Ainsi, sans perdre de vue l'idéal d'une plus profonde mixité sociale au sein des établissements scolaires, ne faut-il pas, pour réduire effectivement les inégalités inhérentes à notre système éducatif, étendre sans restriction les politiques de discrimination positive à toutes les écoles qui répondent aux critères de leur reconnaissance? Et cela, que ce soit en matière de subventions d'équipement et de fonctionnement, de normes d'encadrement des élèves, de normes de viabilité des établissements, ou encore, de statut des enseignants.

Agir de la sorte, c'est notamment permettre que, quels que soient son environnement et la composition de son public, chaque école soit armée pour accueillir et conduire avec succès les élèves qui lui sont confiés et qu'elle soit

perçue dès lors par les parents du lieu comme une école "performante".

## UTOPIE DANGEREUSE?

De nombreux parents refusent de confier la scolarisation de leurs enfants à des écoles traversées par une nouvelle paupérisation et par de nouvelles immigrations, porteuses à leurs yeux d'insécurité et d'incertitudes diverses. Plus d'un établissement tend à paraître meilleur qu'autrui par l'excellence intellectuelle et sociale du public inscrit, par le sérieux de l'entreprise pédagogique locale ou par le prestige des résultats obtenus par les anciens élèves dans les filières les plus nobles de l'enseignement supérieur. La Constitution garantit la liberté de choix du père de famille et la liberté d'organiser l'enseignement, et l'autorité politique n'envisage pas de les réduire... Face à ces réalités, proposer la mixité sociale comme principal outil de réduction des inégalités ne devient-il pas une utopie dangereuse, voire contre-productive?

En outre, à défaut de fortes régulations de nos pratiques et à défaut d'une gestion solidaire de toutes les ressources disponibles au sein de "bassins scolaires", ne risquons-nous de voir se figer définitivement la carte scolaire en Communauté française telle qu'une main invisible l'a dessinée jusqu'ici? Dans de telles conditions, la solidarité supplétive, quelles que soient les conséquences heureuses qu'elle a produites dans les différents endroits où elle est organisée, n'aura jamais qu'un pouvoir correcteur de second rang sur les inégalités.

## PRÉSENT ET AVENIR

Au moment où l'école de service public souffre du refus de nombreux parents de scolariser ensemble les enfants venus de tous les horizons et où, par voie de conséquence, s'installent des écoles "tribales" qui accélèrent la ségrégation scolaire et sociale, invoquer les vertus de la mixité sociale dès l'école demeure insuffisant. Contraindre au changement se révélera vain. Pour soulager la souffrance d'aujourd'hui et nourrir l'espoir de demain, il faut donc travailler à la fois pour le présent et pour l'avenir: sacrifier l'un ou l'autre serait également dommageable, particulièrement pour ceux qui affrontent la vie les mains vides et, plus généralement, pour la survie même de notre civilisation. ■

WILLEM MILLER



## EXPÉDITION RWANDA

La **Fondation Damien**, ONG belge bien connue, lutte contre la lèpre et la tuberculose. Elle est active aujourd'hui dans 16 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Pour remplir sa mission, la *Fondation Damien* a besoin de fonds. C'est pourquoi, chaque année, lors du dernier week-

end de janvier, elle organise une campagne soutenue par un film réalisé dans le cadre d'un de ses projets. Pour 2008, elle vous propose de partir en "Expédition Rwanda": vous y suivrez deux infirmiers dans leur périple vers le sud. En 35 minutes, vous irez à la rencontre de la population rwandaise, et en particulier de malades de la lèpre et de la tuberculose. Ainsi, vous



aurez un aperçu de la manière dont la *Fondation Damien* lutte contre ces deux maladies de la pauvreté.

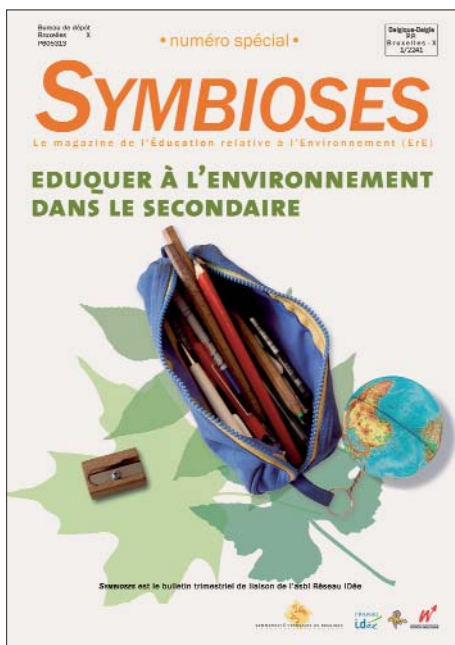
Vous voulez une projection dans votre école, suivie d'une animation? Gratuitement? Rien de plus facile!

Surfez sur [www.fondationdamien.be](http://www.fondationdamien.be) et remplissez le formulaire en ligne. Beaucoup de possibilités existent. À vous de faire votre choix! Et d'aider, à votre manière, la *Fondation Damien*.

### La Fondation Damien cherche des animateurs

**Vous avez un peu de temps libre et vous désirez aider la Fondation Damien? C'est tout à fait possible! Elle cherche, en effet, des personnes capables de mener des animations dans les écoles autour de son film.**

**Si vous êtes dans le cas, merci de contacter Alain SCHLIM, responsable des animations, au 0497/04.28.46.**



## ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT DANS LE SECONDAIRE

*Symbioses*, magazine de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE), publie un numéro spécial "Éduquer à l'environnement dans le secondaire".

À travers l'expérience et le foisonnement d'idées d'une vingtaine d'écoles bruxelloises et wallonnes, ce numéro invite à oser se lancer dans un projet, sans être spécialiste en la matière. Véritable guide des bonnes pratiques, il est complété par des références d'adresses, de documents pédagogiques et de campagnes publiques. Réalisé par le Réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement), ce *Symbioses* hors série a été distribué dans toutes les écoles francophones de Belgique. Il est également disponible gratuitement:

**Réseau IDée (02/286.95.70 - [symbioses@reseau-idee.be](mailto:symbioses@reseau-idee.be)), de la Région wallonne (081/33.50.80), de la Région bruxelloise (02/775.75.75).**

**Il est aussi téléchargeable sur:**  
[www.enseignement.be/ere](http://www.enseignement.be/ere)  
[www.symbioses.be](http://www.symbioses.be)  
[www.coopere.be](http://www.coopere.be)

**Jeunes en Paix**

Jeune? Enseignant? Animateur?

[www.jeunesenpaix.be](http://www.jeunesenpaix.be)  
Un site internet sur la paix

Sous l'initiative de

Justice et Paix

pax christi  
acteur de paix

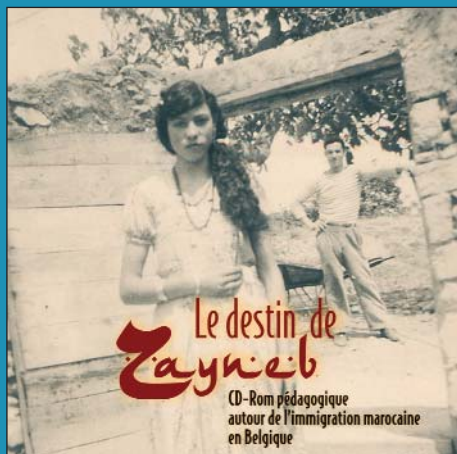
## JEUNES EN PAIX

Dossiers thématiques, outils pédagogiques, concours, activités culturelles, musique, jeux... À découvrir!

## LE DESTIN DE ZAYNEB

"Un étranger est un ami que l'on ne connaît pas encore".

Aller à la rencontre de Zayneb et de sa fille Hajar, c'est ce à quoi nous invite le CD-Rom pédagogique **Le destin de Zayneb**<sup>1</sup>.

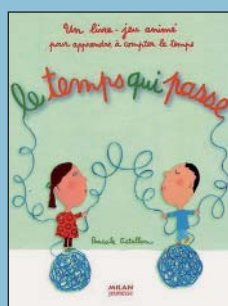


Le MRAX<sup>2</sup> et Média Animation<sup>3</sup> le coproduisent pour commémorer 40 ans d'immigration marocaine en Belgique. Leur pari: en apprenant à connaître ceux et celles qui restent encore bien souvent des "étrangers", nous avançons sur le chemin de la compréhension, de l'entente et du respect mutuel.

Leur angle d'approche est simple. Ils ont opté pour le récit d'un parcours initiatique d'une femme: mariée très jeune à Ahmed, elle le verra partir tenter sa chance en Belgique et attendra son retour saisonnier, jusqu'au jour où elle sera amenée à l'y rejoindre avec enfants et bagages. Pas de brillantes démonstrations sur les vertus de la tolérance, mais un témoignage sur la vie d'une famille, ses difficultés et les moments heureux, aussi, dans un nouveau pays.

Outil pédagogique interactif, ce CD-Rom est réalisé à partir d'une fiction radiophonique. Récit au féminin où tendresse, angoisse, humour et quotidien sont au rendez-vous. Il éclaire incontestablement l'histoire de l'immigration d'un jour nouveau. L'alliage entre fiction et documents historiques et scientifiques permet de mettre en lumière les innombrables facettes d'un changement, parfois radical, d'environnement et de mode de vie.

## un libraire, un livre



**Pascale ESTELLON**

*Le temps qui passe*  
Milan Jeunesse,  
de 5 à 7 ans

Qu'il est parfois complexe pour les enfants d'appréhender le temps qui passe. C'est quoi une seconde, une minute, une heure, une journée, une semaine... un siècle? Tous ces mots abstraits nous servent à mesurer, compter, nous situer dans le temps et c'est important. **Pascale ESTELLON** donne réellement consistance à ces notions abstraites dans cet album ludique, à travers des exemples, des comptines... Une seconde, c'est le temps qu'il faut pour tourner la page d'un livre. En une minute, on peut compter jusqu'à soixante et en une heure, on prépare un succulent quatre-quarts! Pour compter le temps, on a inventé l'horloge avec la petite aiguille et la grande aiguille. Les enfants pourront même s'en fabriquer une grâce au matériel fourni à la fin du livre. Avec les petites comptines, les jours de la semaine n'auront bientôt plus de secret pour nos petits apprentis. Un emploi du temps à décorer de gommettes les attend au milieu du livre. Les mois avec leurs 30, 31, 28 ou 29 jours défilent dans les creux et les bosses de leurs poings. Et pour terminer, ils apprendront à écrire une date dans le bon ordre et à jongler avec le passage des siècles. Cet album innovant a vraiment sa place dans la production éditoriale pour la jeunesse, car il manquait d'ouvrages dans ce domaine. Il est clair, amusant, concret et complet pour le plus grand plaisir des enseignants, parents et enfants.

**Anne FLOOR**

**Librairie À Livre Ouvert - Le Rat Conteur**  
rue Saint-Lambert 116  
1200 Bruxelles

Tél.: 02/762.66.69  
[a.livre.ouvert@skynet.be](mailto:a.livre.ouvert@skynet.be)

### CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en envoyant, **avant le 23 novembre**, un courriel à [concours@entrees-libres.be](mailto:concours@entrees-libres.be) avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "**temps**".

Les gagnants du mois de juin sont:

**France LUIJKX**, de Manage  
**Stephie DHANNA**, de Petit-Roeulx-lez-Nivelles

Dans l'esprit de ce CD-Rom, nous laisserons à Zayneb le mot de la fin, qui dit bien la nécessité de chercher à concilier fidélité à ses racines et appartenances nouvelles: "*Il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, me disait ma grand-mère...*".

RECENSION JEAN-PIERRE DEGIVES

1. *Le destin de Zayneb*, CD-Rom pédagogique autour de l'immigration marocaine en Belgique, une coproduction du MRAX et de Média Animation, avec le soutien de la RTBF, de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Loterie nationale, Bruxelles, septembre 2007.

2. Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie - [www.mrax.be](http://www.mrax.be)

3. [www.media-animation.be](http://www.media-animation.be)

25 mars 1957:  
signature à Rome  
des traités instituant  
la CEE et l'Euratom.



Photo: Médiathèque Commission européenne

## CONSTRUCTION EUROPÉENNE

# Les grandes lignes de notre histoire

**1945. L'Europe sort de la guerre non seulement ruinée économiquement, mais aussi traumatisée. L'Holocauste sonne comme une remise en cause des fondements moraux et culturels du vieux continent.**

Craignant la montée du communisme dans un contexte de précarité sociale et cherchant un marché pour leurs exportations, les USA proposent une assistance économique et financière aux pays européens. En adhérant au plan Marshall, ils entrent aussi dans la logique de la société de consommation.

### UN TROISIÈME PÔLE

Face aux deux grandes puissances qui sont d'ores et déjà dans le processus de la guerre froide, l'idée d'un troisième pôle assurant la reconstruction économique et une paix durable prend forme. Des personnalités, marquées dans leur histoire personnelle par les guerres, émergent dans le processus d'union. **K. ADENAUER** prône la réconciliation avec la France, qui craint pourtant plus que tout le réarmement de l'Allemagne. **R. SCHUMAN** propose en 1950 un plan de mise en commun du charbon et de l'acier français et

allemand. C'est un acte fondateur dans l'histoire de l'union. Mais les réticences persistent. La France s'oppose à la création d'une défense supranationale. **P.-H. SPAAK** prend alors la responsabilité politique de la relance. À la tête d'un comité, il esquisse les bases de la communauté économique. La signature des Traités de Rome, le 25 mars 1957, consacre la réussite de son action.

### UN MONDE EN MUTATION

Le processus se poursuit dans un monde qui change. L'Europe traverse les tensions liées à la fin de la décolonisation et à la guerre froide. Fin des années 60, la jeunesse occidentale, choquée tant par les chars à Prague que par le napalm au Vietnam, conteste la génération qui l'a précédée. **DE GAULLE** s'en va, et un premier élargissement de l'UE vers la Grande-Bretagne est possible. Le choc pétrolier de 1973 provoque une crise économique.

L'idée de l'union monétaire refait surface. Mais du serpent monétaire à l'Euro, le chemin sera long. L'élection du Parlement européen au suffrage universel marque une étape vers l'idée d'une Europe des citoyens. Celle-ci, dans les années 80, s'ouvre au Sud et énonce à Schengen le principe de la libre circulation des personnes.

L'effondrement du bloc soviétique à la fin de cette décennie ouvre de nouveaux enjeux, dont la possibilité d'une réunification du continent. En affirmant la dimension politique de son projet, l'Union se doit d'être un acteur prônant les valeurs démocratiques dans un monde globalisé. Son impuissance face au drame des Balkans conduit les membres à s'accorder sur la nécessité d'une action commune, appuyée sur une force militaire crédible pour répondre à ces crises.

### L'ÉLARGISSEMENT: JUSQU'OU?

Depuis 1999, le Parlement estime nécessaire de simplifier et rationaliser les différents Traités en passant par une Constitution européenne. Celle-ci est signée en 2004 mais reste bloquée par les refus néerlandais et français. Les rouages institutionnels grincent. Simultanément, douze pays intègrent l'Union, dont dix d'Europe de l'Est. Mais de nouvelles demandes d'adhésion se font pressantes. Les critères de Copenhague évoquent des conditions de respect des droits de l'homme, de stabilité institutionnelle et d'économie de marché. Les questions du problème des frontières de l'Europe et de la cohésion de l'Union ne sont pas posées. C'est ce que soulignent les adversaires de l'entrée de la Turquie. Jusqu'où et comment élargir encore en préservant une politique sociale, en envisageant les défis posés par l'énergie et le développement durable, en traitant la problématique de l'immigration et son corollaire l'aide aux pays d'Afrique?

C'est la question qui nous est posée... L'exposition "**C'est notre histoire!**" (voir ci-contre) permettra certainement d'y trouver des éléments de réponse. Elle a en tout cas pour ambition de (re)faire découvrir aux visiteurs 50 ans d'aventure européenne. Nul doute qu'élèves et enseignants y trouveront matière à réflexion. ■

ANNE LEBLANC

UNE  
**EXPO**  
TOUCHANTE SUR L'EUROPE



Exposition de lancement du Musée de l'Europe

**C'EST NOTRE  
HISTOIRE !**

**TOUR & TAXIS**

**À PARTIR DU  
26 OCTOBRE 2007**

#### Une expo à visiter avec vos élèves

- Un voyage instructif à travers l'Europe de 1945 à aujourd'hui vous montre comment votre histoire personnelle est entrelacée avec la « grande » histoire de l'Europe. L'exposition dévoile que nous sommes tous les héros de cette formidable aventure que constitue l'unification progressive de l'Europe.
- Un parcours chronologique pourvu de beaux décors, d'activités interactives, d'images et de musiques vous immerge dans l'histoire européenne. Découvrez l'histoire de 27 Européens, prenez place à une table de conférence ou visitez des appartements des années 60, 70 et 80.
- Des objets authentiques et poignants, prêtés par de grands musées et collections privées à travers le monde, racontent leur histoire : la robe d'une petite fille cousue dans les drapeaux alliés, le premier lingot d'acier fondu dans le cadre de la CECA, un sac à charbon du pont aérien de Berlin, le journal de bord illustré tenu par un jeune Hongrois pendant l'insurrection de 1956, des objets personnels de Paul-Henri Spaak et de Winston Churchill, un pot à odeur de la Stasi; autant de témoignages émouvants qui illustrent l'aventure des Européens pendant plus d'un demi siècle.
- Des œuvres d'art contemporaines émaillent le parcours et donnent un accent artistique à l'exposition.

#### Matériel pédagogique

Un dossier pédagogique est mis à la disposition des enseignants afin de vous permettre de préparer ou de prolonger la visite en classe. En plus des textes complets de l'exposition vous y trouverez des activités originales destinées aux élèves.

#### Journées profs

Quand : mardi 30 octobre et mercredi 7 novembre 2007

Où : Sur le site de Tour & Taxis à Bruxelles, 86 avenue du Port.

Quoi : visite guidée de l'expo, remise du dossier pédagogique et verre de l'amitié

Partenaire : De Boeck

Prix : gratuit pour enseignants / accompagnants : 6 €

Inscription obligatoire : sur [www.expo-europe.be](http://www.expo-europe.be) (écoles)  
ou par téléphone 02/549 60 49

#### Infos Pratiques

Tarif scolaire : 6 € PP

Gratuité : 1 enseignant par 15 élèves

Guide : 60 € ( par groupe de max. 25 personnes)

Temps de visite : 1h30 approximativement

B-excursion disponible

[www.expo-europe.be](http://www.expo-europe.be)

.be

ENSEmble  
DEPUIS 1957

ME  
MUSÉE DE L'EUROPE

groupe de boeck

b-excursions®

# Quand le lieu commun ne l'est plus...



Un bel exemple, dans lequel la motivation intrinsèque fait ceinture, abandonnant à la motivation extrinsèque le soin de l'envoyer au tapis.

## ENTRAIN COURTOIS

Un deuxième terrain d'observation nous est donné par la croisade qui prospère actuellement dans les wagons de la SNCB. Depuis quelques jours, des affichettes prescrivent au

voyageur quelques comportements *ad hoc*. Extraits: "Vos bagages n'ont pas besoin de s'asseoir". Ou encore, à propos du GSM: "Parlez à celui qui vous écoute. Pas à ceux qui vous entendent". Pour éviter tout risque de dépression, précisons que cette dernière recommandation n'est pas transposable à l'enseignant dans sa classe. Mais, me direz-vous à l'énoncé de ces incitations à la débauche d'amabilité, cela va de soi!

Le malheur veut qu'aujourd'hui, ce qui va de soi ne va pas aussi de toi, et encore moins de nous.

## CERCLE VERTUEUX

Aussi, pour ne pas être en reste sur notre encore nationale compagnie des chemins de fer, propose-je de lancer dans les écoles une grande promotion par voie d'affiches, dont l'évidence serait le maître-mot. Le truisme y serait souverain et la tautologie le héros. La lapalissade enjamberait allègrement celle des cours de récréation, et les clichés feraient preuve d'esprit de clocher. Cela donnerait par exemple ceci: "À l'école, le maître enseigne". Ou: "Pour bien entendre, il faut écouter!". Et encore: "La culture, ça se cultive". Et pour-quoi pas: "Pour devenir malins, soyez intelligents!". Risquons enfin: "Chercher aide à trouver!".

Bon, comme dirait un danseur argentin, "Toutes ces imprécations ne nous rendront pas le Tango", "...ni le zèle des troupes scolaires!", ajouterez-vous. Mais que diable, un peu de foi! La méthode COUÉ, ça marche si on veut bien se secouer. La campagne ferroviaire trouverait ici du répondant - non, je ne parle pas du GSM! - auprès de notre belle jeunesse. Au fait, vous ai-je dit que cette initiative était sous-titrée "Le respect mutuel, c'est classe!?" Prions qu'il fasse aussi école. ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'observe que la publicité est à la société ce que le thermomètre est à une fièvre de cheval: un cavalier révélateur qui ne refuse jamais l'obstacle pour dénoncer nos travers. Exemples de cet effet miroir garanti.

## ATTACHANTE DÉLATION

Si vous gambadez ces jours-ci sur nos bucoliques chaussées, les inévitables bouchons dans lesquels vous ne manquerez pas de vous fourvoyer vous donneront tout le loisir de vous enticher de la dernière campagne de sécurité routière. Une sémillante demoiselle s'époumone: "Papa, attache-toi ou je le dis à maman!". Égalité des sexes oblige, on boucle aussi une version masculine: "Maman, attache-toi ou je le dis à papa!". Les enfants-rois se mueraient-ils en enfants-régents, assumant *ad interim* la fonction de rappel de la Loi en rétrocedant au parent absent de l'affiche l'autorité qui lui revient? De plus, ceintures noires dixième dan de la manipulation, les ingénieux bambins jouent l'un contre l'autre leurs deux géniteurs supposés disposer réciproquement d'un ascendant l'un sur l'autre. Comme si l'argument de la sécurité ne suffisait pas à convaincre le (la) négligent(e).

## LE CLOU DE L'ACTUALITÉ

